



PAS DE CRÈCHE? TEST DE LANGUE À 4 ANS ET DEMI!



BERLIN



Bezirksamt
Neukölln



TEST DE LANGUE À NEUKÖLLN

Ce que vous devez savoir!



Vous recevez une convocation par courrier.



Les enfants qui ne fréquentent pas une crèche doivent passer le test de langue.



Merci de vous présenter au rendez-vous.



Amende (2500 €) en cas d'absence.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider !

De plus amples informations sur: « Niveau de langue et soutien linguistique »

